

BOX SYSTEM 3 (partie liquide 2L)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

BOX SYSTEM 3

partie liquide (2L) pour les piscines de 15 à 120m³

UTILISATION

Produit algicide préventif multifonction pour le traitement des eaux des piscines.

FABRICANT

LABORATOIRE PAREVA

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

N° d' appel d' urgence

04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCES ACTIVES séquestrants du calcium, du magnésium et des métaux, algicide.

Composants apportant un danger à la préparation

- Polymère cationique : > 20%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PRINCIPAUX DANGERS POUR L'HOMME :

Contact avec les yeux : La préparation est irritante par contact avec les yeux : en cas de projections dans les yeux, elle peut entraîner l'apparition d'irritations oculaires.

Contact avec la peau : Préparation à caractère acide pouvant provoquer des irritations en cas de contact très prolongé du produit avec la peau.

Ingestion : Produit nocif en cas d'ingestion.

PRODUIT DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INGESTION En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION Placer la personne à l'air frais.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES Aucun.

MOYENS D' EXTINCTION Tous les moyens de lutte contre l' incendie sont autorisés.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVID. Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé).
Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux.
Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE Dans l' emballage d' origine; bien fermé.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes de protection.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : liquide de bleu-vert à bleu selon la concentration.

ODEUR : légèrement organique

pH à 25°C : 4.0 à 5.0

TEMP DE DECOMPOSITION : env. 100 ° C (début d' évaporation de l' eau)

INFLAMMABILITE : -

EXPLOSIVITE : -

DENSITE (20°C) : 1,20

SOLUBILITE DANS L' EAU : soluble dans l' eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE La préparation est stable dans les conditions normales.

REACTIVITE Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Le produit est irritant pour les yeux et nocif en cas d'ingestion.
Il peut être irritant pour les peaux sensibles, en cas de contact prolongé.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Produit très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme.
Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination.
Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU : 3082 matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, nsa (polymère cationique)

TRANSPORT TERRESTRE Classe = 9 - Groupe d'emballage = III
Étiquette danger = 9 - N° de code danger = 90

TRANSPORT MARITIME UN 3082 - Classe 9 - Groupe d'emballage = III
N° de fiche de sécurité = aucune

TRANSPORT AERIEN UN 3082 - Classe = 9 - Groupe d'emballage = III

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage er**Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Contient un polymère cationique"

Symbole de danger : **Xn** - Nocif + **N** - Dangereux pour l'environnement

Phrases R

22 - Nocif en cas d'ingestion
36 - Irritant pour les yeux.
50 / 53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Phrases S

2 - Conserver hors de la portée des enfants.
13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.
24 / 25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.
46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2925.20.00**

Voir les notices d' utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.